ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE – RÉGION MONTÉRÉGIE
DESCRIPTIF D'EMPLOI

TITRE DU POSTE : Intervenant.e communautaire

SOMMAIRE DU POSTE :

Relevant de la direction générale, l'intervenant.e a le mandat d'intervention auprès des membres de l'Association. Il/Elle se doit d'appliquer les orientations établies par l'organisme.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES :

- Détenir DEC en travail social, BAC en psychologie ou psychoéducation, Certificat en intervention psychosociale ou psychoéducation et 3 ans minimum d'expérience ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente ;
- Connaissance des problématiques et des besoins du milieu ;
- Excellente habileté d'intervention auprès des individus et des groupes ;
- Communication efficace ;
- Capacité d'adaptation, d'analyse et grande autonomie ;
- Capacité à agir à titre de personne-ressource auprès d'une clientèle ayant des besoins variés ;
- Connaissance des outils informatiques.

PRINCIPALES FONCTIONS :

INTERVENTION DE GROUPE

- Organiser et animer des groupes de soutien et des ateliers à raison d'une ou deux fois par mois (en présentiel et/ou zoom) dans les différents points de service afin de briser l'isolement des gens atteints de la fibromyalgie ;
- Superviser en collaboration avec les bénévoles les groupes d'entraide ;
- Participer à l'identification des besoins de la clientèle et à l'élaboration d'un plan d'action pour offrir des services qui répondent aux besoins des membres ;
- Trouver des idées créatives pour améliorer attirer davantage de participant.e.s aux activités d'intervention;
- Faciliter, supporter, encourager et promouvoir la participation des membres aux activités en favorisant l'autonomie de la personne et la réappropriation du pouvoir d'agir ;
- Évaluer les résultats des activités afin de recommander les changements nécessaires ;
- Rédiger les rapports de ses activités et autres documents ;
- Veiller au respect du code d'éthique et des différentes politiques de l'Association par les membres.

INTERVENTION INDIVIDUELLE

- Accueillir les membres dans les locaux de l'AFRM et assurer le service d'écoute ;
- Animer et développer la consultation individuelle (en présentiel, en ligne et/ou téléphonique) offerte aux membres en crise ou ayant des besoins de ressources et d'informations ;

- Recommander à la direction générale les candidats /candidates éligibles au programme du Fond du cœur et faire les suivis inhérents ;
- Compiler les statistiques des rencontres service d'écoute et de groupes de soutien ;
- Rédiger différents rapports en lien avec les interventions;
- Participer à des formations continues afin de soutenir le développement de ses compétences et d'améliorer ses pratiques d'intervention.

SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE ET RÉSEAUX SOCIAUX

- En collaboration avec le coordonnateur, concevoir et diffuser certains contenus sur la fibromyalgie (portrait clinique, recherches, avancées, lectures, outils, etc.) sur les médias sociaux ainsi que dans les divers canaux de diffusion de l'Association ;
- Promouvoir le service de bibliothèque ainsi que les livres et les ressources de l'Association aux membres via les médias sociaux ;
- Développer et animer des activités de sensibilisation auprès des familles et des proches des gens atteints de fibromyalgie ;
- Conjointement avec l'équipe de travail, développer certains projets visant à mieux faire connaitre la fibromyalgie et l'AFRM ;
- Siéger à certaines tables de concertation, participer à des rencontres, des activités sur la fibromyalgie, la douleur chronique ou toutes autres maladies chroniques pour alimenter l'offre aux membres.

Toute autres tâches connexes.

NATURE DE L'EMPLOI :	**CONDITIONS DE TRAVAIL :**
Temps partiel, permanent : Entre 15 à 24 heures / semaine, selon les besoins Rémunération : à déterminer, selon expérience	• Possibilité de télétravail, à discuter • Horaire du lundi au jeudi et vendredi en avant-midi • Occasionnellement travail le soir ou la fin de semaine • Doit pouvoir se déplacer dans les différents points de services dans la région de la Montérégie • Frais de déplacement remboursés • Probation de 3 mois